

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018 A 18H15

Appels et pouvoirs

Election du secrétaire de séance : **Fatima KHELIFI**

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 mars 2018 est approuvé à l'unanimité

2018/2/1 - Compte administratif 2017 - Compte de gestion 2017 - Affectation du résultat 2017

Compte administratif 2017 : 6 669 360,21 en dépenses et 6 737 949,72 en recettes, soit un résultat de fonctionnement de 768 589,51 €

Adopté par 18 voix pour et 7 voix contre (1)

Compte de gestion du comptable public : identique au CA 2017 de la collectivité

Adopté à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement 2017

L'intégralité, soit 768 589,51 € affectée au financement des investissements 2018

Adoptée à l'unanimité

2018/2/2 - Budget Primitif 2018

Le budget proposé au conseil municipal s'élève à 8 373 000 € dont :

- **6 310 000 € de fonctionnement**

- **2 063 000 € d'investissement**

Adopté par 20 voix pour et 7 voix contre (1)

2018/2/3 - Taux d'imposition 2018

Madame le Maire a proposé de maintenir les taux 2018 à leur niveau de 2017, à savoir :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Taux 2018	11.23 %	10.27 %	36.06 %

Rapport adopté à l'unanimité

2018/2/4 - Subventions aux associations

Pour soutenir les associations qui ont un rôle primordial dans la vie sociale de la commune, il est proposé au conseil municipal d'allouer les subventions 2018 à celles qui en ont fait la demande et dont le dossier est complet.

Délibération adoptée à l'unanimité

2018/2/5 - Subvention au CCAS

Le rapport a pour but de confirmer le versement d'une subvention de 272 000 € au CCAS et d'en définir les modalités de versement (rappel de l'avance de 80 000 € et solde sera versé sous forme d'acomptes en fonction des nécessités du CCAS).

Délibération adoptée à l'unanimité

2018/2/6 - Subvention au Comité des Œuvres Sociales

Le COS permet au personnel communal de bénéficier de diverses prestations (événements familiaux ou professionnels, organisation de manifestations...) et la commune participe à ces actions en allouant une subvention de 26 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

2018/2/7 - Liste des décisions

06/2018	Contrat passé avec la Société i-efficience, Cabinet de Conseil, pour une prestation permettant de maîtriser les dépenses et d'optimiser les ressources financières. La prestation comprend 8 jours par an et s'élève à 4 800 euros par an.
07/2018	Contrat de location passé avec Mme LAYADI Ouarda pour le logement situé au 5 rue Eugène Claret. La location débute le 4 avril 2018 et le loyer s'élève à 420 euros.
08/2018	Mise à disposition à titre gracieux du Centre Aquatique à l'Association Entente Delle Etueffont Natation 99

(1) les 7 voix contre sont celles de Mmes Thomas, Barthoulot, Marchet et Mrs Gougeon, Rousse, Sambol et Furrer.



Sandrine LARCHER
Maire de DELLE